

XXVII^E
ASSISES
DE LA
TRADUCTION
LITTÉRAIRE

CORRESPONDANCE

FORMATION À LA TRADUCTION, OÙ ALLONS-NOUS ?

CATHY Y TAK

En guise de préambule à cette table ronde organisée par l'ATLF, son président Olivier Mannoni tient à rappeler que l'ATLF n'a jamais remis en cause les formations à la traduction. Au contraire, elle en a toujours soutenu le principe, et a souvent participé à leur création. Il est indispensable, en effet, pour ce métier, d'apporter à ses futurs membres une formation professionnelle rigoureuse. Les nombreux prix récompensant les traducteurs issus du premier master de traduction littéraire, appelé alors DESS, de Charles V (l'institut d'études anglophones de Paris VII) ont montré la qualité de sa formation.

Mais depuis vingt ans, la multiplication des masters a fait exploser le nombre d'étudiants diplômés en traduction littéraire, et presque toujours de l'anglais comme langue source. Or cet afflux de traducteurs d'anglais commence à poser de sérieux problèmes de surpopulation dans la profession, avec un taux de 90 % de traducteurs anglicistes pour 60 % de livres traduits de l'anglais...

L'édition se plaint d'ores et déjà d'un manque cruel de traducteurs dans certaines langues. L'italien est en passe de devenir « une langue rare ». Or, une langue qui n'a plus de traducteur n'est plus traduite.

Valérie Julia, traductrice et membre du Conseil de l'ATLF en charge du dossier des formations, dresse un tour d'horizon des masters de traduction tels qu'ils existent aujourd'hui. Le plus ancien des masters pro en traduction littéraire est celui de Charles V, créé en 1989. Sont apparus ensuite Bordeaux, Avignon, Angers, Paris IV, Lyon 2, Strasbourg, Orléans, Aix en Provence, Paris VIII et l'INALCO, auxquels s'ajoutent d'autres formations à la traduction, souvent plus techniques (ESIT). Le nombre d'étudiants recrutés par an va de 2 à 6

pour l'allemand à Strasbourg, par exemple, jusqu'à une vingtaine pour Angers et Bordeaux, et même 28 pour Paris VIII. Sans surprise, l'anglais est prédominant (et même unique pour Charles V et Avignon), les autres étant l'allemand, l'espagnol, l'arabe, l'italien, le portugais et le russe. L'INALCO propose une cinquantaine de langues différentes, du berbère au japonais en passant par l'arménien, le mandingue ou le laotien (les étudiants étrangers ayant la possibilité de travailler vers leur langue maternelle). Sur l'ensemble des masters en France, on forme 83 anglicistes par an. Un chiffre à mettre en parallèle avec le nombre total de traducteurs d'anglais sur le sol français (environ 600).

Tous ces masters font appel à des professionnels de la traduction pour faire des conférences sur les aspects pratiques du métier, les contrats, etc., mais pas tous pour le tutorat (suivi du projet de l'étudiant, mémoire, suivi des stages en entreprise). Avec des disparités : ainsi, pour l'anglais, les enseignants sont plus des spécialistes de la langue et de la culture anglo-saxonne que des spécialistes de la traduction.

L'insertion professionnelle des étudiants est difficile à évaluer, mais on constate que tous les étudiants diplômés ne s'insèrent pas dans ce milieu et, quand ils le font, la traduction n'est pas leur seule source de revenu. Revenu qui, par ailleurs, est assez bas.

Anne Damour, traductrice et membre du conseil de l'ATLF, complète le tableau, cette fois au niveau européen. Elle rappelle que le CEATL (Conseil européen des associations de traducteurs littéraires) mène actuellement plusieurs enquêtes auprès de ses membres pour mieux connaître la situation en Europe. Leur souhait est de parvenir à l'élaboration d'un modèle de « bonne pratique de formation » et d'agir en tant que groupe d'experts auprès des institutions nationales et européennes.

Dans un premier bilan, il ressort qu'au niveau européen, la formation des traducteurs est soit balbutiante, soit foisonnante et plutôt erratique.

Dans les pays d'Europe de l'Est, forts de leur tradition de traduction littéraire, on peut citer la Slovénie, avec quatre centres universitaires de formation à la traduction, non diplômante. Un système de formation continue complète l'offre. En Hongrie, des formations, mais pas de diplômés non plus. En Allemagne, cinq universités préparent à la traduction, en niveau master ou post-

licence. En Suisse, la formation du traducteur en tant que tel n'existe pas. Les études sont centrées sur l'écriture littéraire, avec des rencontres, lectures et ateliers. En Belgique, outre le CETL, il y a les grandes écoles (type ESIT) qui forment à la pratique de la traduction et de l'interprétation. Depuis 2009, l'université de Liège propose un « master à finalité spécialisée en traduction », mais la plupart des enseignants de cette université ne sont pas traducteurs.

Pour terminer son exposé, Anne Damour cite les cas de l'Espagne et de l'Italie. En Espagne, il existe une licence de traduction et interprétation dans pratiquement toutes les universités, tant publiques que privées, le gros problème étant que beaucoup de professeurs ne traduisent pas, ou très peu. Et les traducteurs littéraires espagnols continuent à travailler dans des conditions très précaires.

En Italie, on note un regain d'intérêt pour la traduction : vingt universités et dix-huit organismes privés proposent des formations ! Mais les enseignants connaissent peu la traduction et ne la pratiquent pas non plus. En raison de cette offre démesurée par rapport à la demande, les tarifs ont tendance à baisser, les éditeurs profitant de cette surabondance de jeunes traducteurs pas toujours bien formés.

Après ce constat plutôt sombre, Jacqueline Carnaud revient sur la création du premier DESS, à Charles V. En 1984-1985, des traducteurs à plein temps et des universitaires traducteurs, membres de l'ATLF, réfléchissent à l'idée d'une formation spécifique à la traduction littéraire, sanctionnée par un diplôme, dans le but d'améliorer l'image de la profession et de faire de la traduction littéraire un vrai métier, en élevant la qualité des traductions publiées et en créant un vivier de gens formés où les éditeurs pourraient puiser en limitant les risques. Il faudra cinq ans à ce petit groupe pour vaincre les réticences de l'institution universitaire et obtenir l'habilitation de ce nouveau cursus.

La formation s'articule autour de trois composantes solidaires :

- des cours, théoriques mais axés sur la pratique, dispensés par des enseignants-chercheurs, eux-mêmes traducteurs ;
- le tutorat, où l'apprentissage revêt la forme d'un « compagnonnage » : des traducteurs professionnels montrent aux deux étudiants dont ils ont la charge leurs outils, leurs méthodes, le quotidien de leur métier. C'est là aussi que se fait l'apprentissage de la traduction au long cours (le mémoire de fin d'année est une traduction de 100 feuillets) ;

– la découverte du milieu professionnel (cycle de conférences avec des éditeurs, correcteurs, traducteurs, etc.), et stage en maison d'édition ;

Le recrutement a toujours été limité à 14 étudiants, d'une part pour assurer la qualité de l'enseignement, d'autre part pour tenir compte de la réalité du marché.

Cette formation est aujourd'hui un label de qualité dans le monde de l'édition. Son bilan est très positif. Elle a contribué à la professionnalisation du métier de traducteur. Elle a changé l'image que les traducteurs ont d'eux-mêmes et qu'ils projettent vers l'extérieur, en leur donnant un statut, un diplôme. Elle a produit plusieurs générations de jeunes traducteurs compétents, talentueux, conscients de leurs droits et de leurs devoirs.

Jusqu'en 2000, cette formation est restée unique en France. Et, soudain, le système s'est emballé. La traduction est devenue à la mode, un créneau porteur pour des universités désormais investies d'une nouvelle mission, l'insertion professionnelle, mais n'ayant pas toujours les moyens de proposer une formation de qualité. Les rapports de l'offre et de la demande s'en sont trouvés bouleversés.

Véronique Béghain, universitaire et traductrice, donne à son tour quelques pistes, et parle du master de traduction de Bordeaux III dont elle a la charge. Ce master s'inspire en partie de celui de Charles V. Les enseignants qui y interviennent doivent avoir publié au moins une traduction, et la parité entre professionnels de la traduction et enseignants chercheurs est strictement respectée. La spécificité de ce master est d'articuler d'emblée littérature et sciences humaines. Les étudiants abordent ainsi d'autres sphères de traductions (histoire, philosophie, livres pratiques). Ce master s'est ouvert avec deux parcours : l'un anglais, l'autre allemand. Les étudiants ont un socle commun de formation, et des ateliers spécifiques dans chacune des deux langues. Le parcours espagnol est venu par la suite. Actuellement, seuls l'anglais et l'espagnol fonctionnent, l'allemand est en sommeil en raison du manque de candidats.

Ce dernier point amène à la question de la diversité linguistique. L'avenir des masters se joue peut-être là. Tous ont conscience de la saturation du marché de la traduction de l'anglais et du besoin qui se fait sentir dans d'autres langues. Mais les universités ne sont pas riches, et cela ne va pas aller en s'améliorant. De ce fait, les instances universitaires surveillent de près le nombre de diplômés. L'université

de Bordeaux III a comme atout sa diversité linguistique, avec plus de 24 langues enseignées. Il y a donc un potentiel pour ouvrir des parcours dans d'autres langues. Ce pourrait être le japonais, par exemple. Mais cela ne pourra pas se faire si un petit effectif d'anglais n'est pas maintenu. Beaucoup d'étudiants souhaitent faire de la traduction, et c'est plutôt positif.

Aussi, l'idée d'un master qui, tout en formant à la traduction, permettrait aux étudiants d'exporter leurs compétences dans d'autres domaines connexes fait son chemin...

Dernière intervenante, Sandrine Détienne expose brièvement la manière dont fonctionne le « Régime spécial »¹, mis en place à l'ESIT (École supérieure d'interprètes et de traducteurs) pour des étudiants étrangers dont la langue maternelle ne figure pas parmi celles du Master de traduction « classique » (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, russe). À l'issue de cette formation d'un an, les étudiants qui, pour s'inscrire doivent avoir une excellente maîtrise du français (niveau Bac + 4), obtiennent un « certificat de méthodologie de la traduction ». Les cours sont ouverts selon les besoins du marché, si au moins trois étudiants réussissent les épreuves d'admission. Cette année, il y a du polonais et du coréen ; précédemment, du vietnamien, du bulgare ou du roumain... L'enseignant, qui ne connaît pas la langue de départ, arbitre la négociation qui s'opère entre les étudiants qui lui expliquent le texte, et veille à la qualité de la langue d'arrivée. Les locuteurs non francophones apprennent ainsi une méthode qui fonctionne quel que soit le couple de langues.

Dans le contexte de la mondialisation, synonyme de développement des échanges économiques et culturels, il est essentiel que chacun puisse s'exprimer dans sa langue maternelle, et faire appel à des traducteurs reconnus en tant que professionnels devant être payés correctement. Toute langue – de grande diffusion ou pas – est importante, et mérite d'être apprise et traduite, pour assurer la circulation des idées et la liberté de pensée et d'expression.

En conclusion, Olivier Mannoni insiste sur les points suivants : on ne peut pas former des gens sérieusement sans leur donner les clefs du métier, sinon on les envoie au massacre, or certains masters ne le font pas, ou très peu.

¹ Ndlr : voir p. 53 l'article où Sandrine Détienne détaille ce « Régime spécial ».

Mais des solutions existent : celle du CETL, à Bruxelles, par exemple, avec les « stages du samedi », dispensés par des professionnels à des traducteurs déjà entrés dans la profession, avec des résultats intéressants. Ou celle qui se développe à Arles, par l'association ATLAS et le CITL (Collège international des traducteurs littéraires) avec La Fabrique du traducteur².

Véronique Béghain lance l'idée d'une mise en réseau des formations. Il est indispensable de travailler avec les universités pour arriver à un accord national sur la répartition des formations.

Si l'université se replie sur elle-même, rien ne se fera. Si les traducteurs et les acteurs des formations se replient sur eux-mêmes, rien ne se fera non plus.

Il est plus que temps de travailler ensemble ! Et tout reste à faire.

² Ndlr : voir p. 41 notre dossier consacré à « La Fabrique du traducteur ».
